PÔLE ENFANCE-ÉDUCATION

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Rédaction :
Estelle Noé, directrice du pôle enfance-éducation

Avec les contributions essentielles de :
Julien FABRE, coordinateur enfance
Mylène FORTIN et Yaël MARTIN, directrices des ALAE et ALSH
Marie-Christine JARRAUD et Sylvie MAZOYER, responsables ATSEM
Sébastien Hélou, responsable de la restauration scolaire
Bernadette TERRANCLE, responsable du service entretien
Vanessa MORIEUX, Régisseur principal
et l'ensemble des agents du pôle enfance-éducation

- Mars 2024 -

SOMMAIRE

ORGANIGRAMME page 3

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL page 4

ÉCOLES

- **Effectifs** page 8
- **Budget** page 9
- **Forfait école privée** page 11
- **Moyens humains mis à disposition** page 11
- **Interventions en milieu scolaire** page 13
- **Plan de Relance Numérique** page 17
- **ENT** page 17
- **Savoir Nager** page 18

SERVICES PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

- **Accueils de Loisirs Associés aux Écoles** page 20
  - Statistiques d'accueil
  - Activités périscolaires
  - Personnel
  - Service minimum d'accueil
- **Accueil de Loisirs Sans Hébergement** page 24
  - Statistiques d'accueil - Mercredis
  - Statistiques d'accueil - Vacances scolaires
  - Activités - Sorties
  - Personnel
- **Restauration scolaire** page 27
  - Fréquentation
  - Budget
  - Bilan qualitatif
- **Régie** page 28
  - Recettes périscolaires
  - Gestion des réservations et présences
- **Entretien des locaux** page 29
  - Personnel
  - Nouveaux bâtiments
  - Marché de fourniture de produits et matériel d'entretien

TRANSPORTS SCOLAIRES page 32

SYNTHÈSE FINANCIÈRE page 34

ORGANIGRAMME

Le pôle enfance-éducation regroupe environ soixante-cinq agents répartis ainsi :

- Le service animation est composé de 20 personnes qui interviennent le matin, le midi et le soir en ALAE ; ainsi qu'en ALSH les mercredis et durant les vacances scolaires ;
- L'encadrement des services périscolaires et extrascolaires est assuré par 1 coordinateur et 2 directrices ; et deux directeurs adjoints sur chaque site
- Les écoles maternelles comptent 10 ATSEM qui interviennent en ALAE et durant le temps de classe ; et qui assurent l'entretien des locaux durant les vacances scolaires ;
- Le service entretien est composé de 19 personnes qui interviennent au sein de tous les bâtiments communaux ainsi qu'en ALAE pour encadrer les enfants durant la pause méridienne ;
- Le service de restauration scolaire est composé de 10 personnes ;
- La régie périscolaire compte 1 agent et 1 régisseur suppléant.

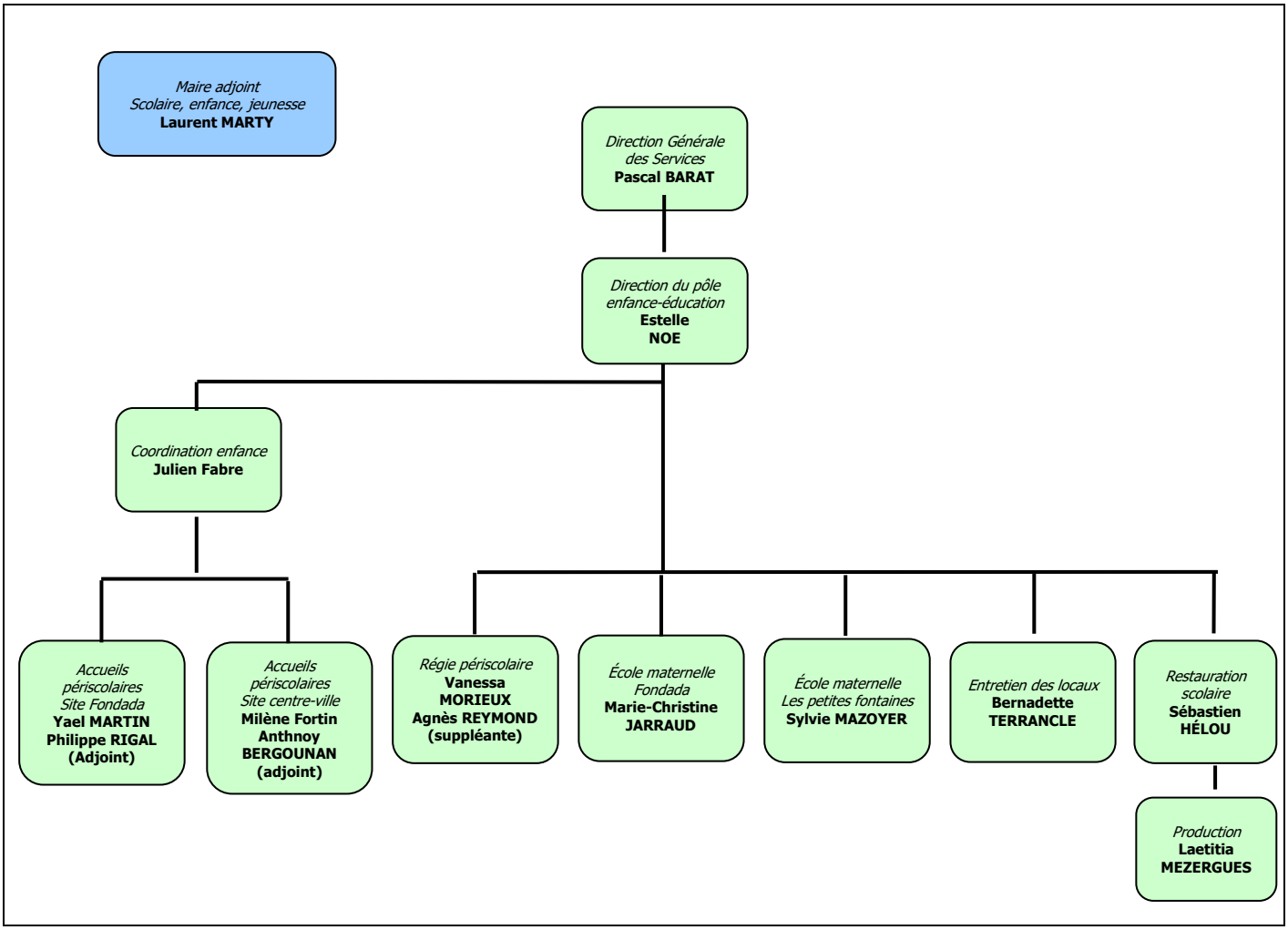

Constitution de la Commission enfance, scolaire, périscolaire et jeunesse au 31 décembre 2022 : MME ABAD/Mme ROBIN/M MARTY/Mme SMIDTS/M ARNAUD/ Mme SEGALA / Mme ALIS/Mme LE GAC/Mme DIU/Mme BINET/Mme MARCONIS

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

COMITÉ DE PILOTAGE DU PEDT

Le PEDT présenté et validé en 2018 a pris fin en août 2022 (reconduit d'un an en raison de la crise sanitaire).
Un nouveau PEDT avec Plan mercredi a été élaboré et transmis aux partenaires en avril 2022. Après examen, la commission de validation des PEDT de Haute-Garonne a émis un avis favorable pour une durée de trois ans en date du 19 juillet 2022.

Axes validés par la CAF et la Direction des Service départementaux de l'Education Nationale :

Axe 1 : Construire un environnement éducatif épanouissant afin de favoriser la réussite des enfants.

Axe 2 : Continuer à développer les valeurs citoyennes afin d'accompagner les enfants vers le vivre ensemble dans le respect de l'homme et de son environnement.

Axe 3 : Mobiliser largement les acteurs et les ressources autour de projets en direction des enfants et des familles.

Conseil de la commission: poursuivre davantage le travail d'articulation avec le projet de territoire CTG, notamment pour valoriser le travail de coopération avec le CAJ sur la tranche d'âge ado.

RYTHMES ÉDUCATIFS

La commission municipale enfance, scolaire, périscolaire, jeunesse, qui s'est réunie le 1er octobre 2020, s'était prononcée en faveur du maintien de la semaine à 4,5 jours d'école, cette organisation est maintenue en 2023/2024.

Les horaires des écoles n'ont donc pas été modifiés à la rentrée 2023/2024.

PLAN MERCREDI

Un Plan mercredi a été mis en place depuis septembre 2018 par le ministère de l'Éducation nationale. Il crée un cadre de confiance pour les familles, les collectivités et leurs partenaires autour d'activités de grande qualité organisées le mercredi en période scolaire.

Contexte/Conditions/Circonstances
Une charte qualité du Plan mercredi organise l'accueil du mercredi autour de 4 axes :

- Veiller à la complémentarité des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires ;
- Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier les enfants en situation de handicap ;
- Inscrire l'activité périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs et les besoins des enfants ;
- Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale.

Dans la mesure où ces dispositions sont prévues par le Projet Éducatif de Territoire, la Commune a déposé en septembre 2018 un dossier de labellisation auprès des partenaires signataires du PEDT qui a été validé. Cet engagement a été renouvelé en 2022 auprès de la CAF.

CTG

La Convention Territoriale Globale est une **convention partenariale** qui vise à élaborer un projet de territoire **plus cohérent et plus coordonné**. Elle doit permettre de mieux repérer les **besoins collectifs** d'une population et d'apporter des **réponses et solutions concrètes**.
Chaque CTG est adaptée au territoire, doit être une réponse locale liée aux problématiques du territoire.
La CTG vise à mettre en lumière des actions innovantes et renforcer le partenariat.
Elle a été impulsée en 2019 :

- 3 signées en 2019 (phase expérimentale)
- 6 en 2020
- 12 en 2021
- 22 en cours en 2022
- 8 en 2023, année où l'objectif national est de clôturer les CEJ qui deviennent CTG (date butoir).

Enjeux majeurs et axes priorisés
- Accès au droit
- Parentalité/ soutien à la fonction parentale
- Handicap
- Inclusion au numérique (lutter contre la fracture numérique)

C'est une démarche institutionnelle qui vise à tendre vers une équité des financements pour les mêmes équipements d'un même territoire. Une 1ère phase contractuelle pour 2 ans (2021-2022) a posé l'engagement dans la démarche et a évolué une 2ème phase définitive et opérationnalisée avec l'ensemble des acteurs pour la période 2023-2024.

MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGENEMENT A LA SCOLARITE

La Caisse d'allocations familiales contribue au renforcement des liens familiaux, à l'amélioration de la qualité de la vie des familles et leur environnement social, au développement et à l'épanouissement de

l'enfant à l'adolescent, au soutien de l'autonomie du jeune adulte, à la prévention des exclusions, au maintien des liens familiaux.

C'est un dispositif partenarial, hors temps scolaire, qui s'adresse aux enfants du CP à la Terminale. Il propose aux enfants et aux jeunes l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour s'épanouir et réussir à l'école, et qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.

Contexte/Conditions/Circonstances

En mobilisant des stratégies diversifiées l'accompagnateur à la scolarité met l'accent sur l'importance de la régularité et de l'organisation du travail personnel et sur la méthodologie.

L'accompagnement à la scolarité s'adresse aussi aux parents dans le souci de renforcer et d'améliorer les relations Familles/ Ecole. Il offre aux parents un espace d'information de dialogue et d'écoute visant à leur donner les outils nécessaires pour mieux suivre eux-mêmes le travail de leurs enfants, les doter d'une meilleure connaissance de l'Ecole, les familiariser avec un vocabulaire et des activités de type scolaire. L'accompagnement à la scolarité devient ainsi un moyen privilégié pour rendre les codes de l'école compréhensibles aux parents.
L'accompagnement à la scolarité s'inscrit également dans un environnement de proximité et, en ce sens, **participe à la cohérence éducative globale sur un territoire donné** en développant et en recherchant les partenaires qui lui sont nécessaires pour développer les actions conduites.

L'accompagnement à la scolarité ne peut être confondu avec les actions de soutien développées par les établissements scolaires.

Les axes de travail du CLAS s'inscrivent dans les objectifs précités et se concentrent autour de trois objectifs opérationnels précis

- Renforcer la méthodologie de travail : vie à l'école, au collège, organisation du travail, gestion des devoirs, consolidation des apprentissages

- Accompagner le soutien à la fonction parentale : renforcer le lien parents / écoles, Faciliter les rencontres familles / écoles, renforcer le lien familles/ enfants en organisant des sorties culturelles,

- Lutter contre l'isolement des familles : faire connaître le tissu associatif local, organiser des temps d'échanges avec d'autres familles

- Développer le savoir être : développer l'image de soi, l'estime de soi en leur faisant découvrir leurs points forts pour qu'ils les utilisent comme levier pour avancer dans les apprentissages et pour certains élèves prévenir le décrochage scolaire.

Pour des questions d'organisation de service, la mise en route a été plus longue prévue. Le démarrage effectif n'a eu lieu qu'en mars, alors qu'initialement prévu en novembre 2022.

De mars 2023 à juin 2023 nous avons accueillis 16 élèves du premier degré.

La mise en place d'instances de consultation (comité de pilotage et technique) doit permettre d'assurer les suivis de ce dispositif. Objectif : 2 par an, rentrée scolaire et fin d'année.

Premiers bilans encourageants :
Atelier de Sophrologie :

Lors de la première séance nous avons expliqué ce qu'est la sophrologie et comment elle allait pouvoir aider les enfants. Ils nous ont listé les différentes émotions qu'ils connaissent et identifié les plus difficile à gérer. Nous avons également parlé du respect des autres et de soi, avec la notion d'être son meilleur ami.
Les enfants ont également pu mimer les émotions afin de les faire comprendre aux autres.
Chaque séance commence en faisant un tour de table pour connaître l'émotion du jour puis chacun fait un compliment à quelqu'un autour de la table puis un compliment à lui-même.
Nous avons abordé les différentes formes de communication et comment bien communiquer pour être entendu et compris.
Nous faisons également ce que les enfants appel un temps calme (moment de visualisation guidée) nous choisissons un lieu de voyage imaginaire et tout ce qu'il y'a dedans pour leur permettre un moment de ressource. Ils apprennent à le construire avec une méthode afin de pouvoir être autonome pour se créer leur propre ressource en cas de besoin. La méthode est le VAKOG : visuel auditif kinesthésique olfactif gustatif. Cela permet de faire une création assez complète.
Le rôle du cerveau a été abordé et des expériences sur le goût et l'odeur ont été faite afin de reproduire certaines sensations notamment par rapport au citron et l'hypersalivation que cela peut créer.
Nous avons un peu plus poussé le langage non verbal pour tenter d'analyser un mensonge par exemple.
Les enfants ont également identifié le stress comme l'émotion la plus compliquée a gérer : la peur de mal faire, parler devant les autres, le regard des autres, la nouveauté.

Freins :
Nous avons rencontré un réel souci de recrutement pour les ateliers en binôme avec la sophrologie :
Contrainte des horaires, étudiants peu disponibles, appel au bénévolat compliqué. C'est le coordinateur qui a assuré les ateliers jeu de mars à avril. Le coordinateur ayant quitté la collectivité, nous avons dû stopper l'atelier jeu.

Prospectives
Les premiers retours sont très encourageants et la singularité d'un atelier de sophrologie a permis de voir une première progression des 2 collectifs suivis.

Un atelier encore plus poussé autour de l'écriture avec réalisation d'un ouvrage avec les écrits des enfants est une piste de réflexion. Nous travaillons autour de ces questions avec les équipes de la médiathèque.

Nous nous projetons aussi à des actions autour de la parentalité Atelier parents en proposant de découvrir sophrologie et méditation. Nous réfléchissons aussi à des Conférences autour de la nutrition et du sommeil qui sont des bases essentielles et liés pour un bon équilibre de vie.

	Réel 2023
FOURNITURES PEDAGOGIQUES	298,51 €
Prestation service	3 820,00 €
Frais de Personnel	6350 €
TOTAUX	10 458,51 €

Grâce à l'appel à projet auquel nous avons répondu, l'aide de la CAF s'élève à **3 840.28 euros pour l'année 2023**

ÉCOLES

EFFECTIFS

		MATERNELLE		ÉLÉMENTAIRE		TOTAL	
	Capacité (nb classes)	Classes	Élèves	Classes	Élèves	Classes	Élèves
Les petites fontaines	7	5	129			5	129
L'école laïque	14			9	222	9	222
Fondada	13	4.5	122	8.5	224	13	346
TOTAL	33	9.5	251	17.5	446	27	697

Si les effectifs scolaires sont en légère baisse sur la commune, nous observons une augmentation ciblée sur Fondada tant pour le temps scolaire que périscolaire, avec en moyenne une vingtaine d'enfants en plus : par rapport à l'année précédente, 3 élèves en plus à « Les petites fontaines », 22 élèves en moins à l'école élémentaire « L'école laïque » avec fermeture de 2 classes, et 3 de plus au groupe scolaire Fondada.

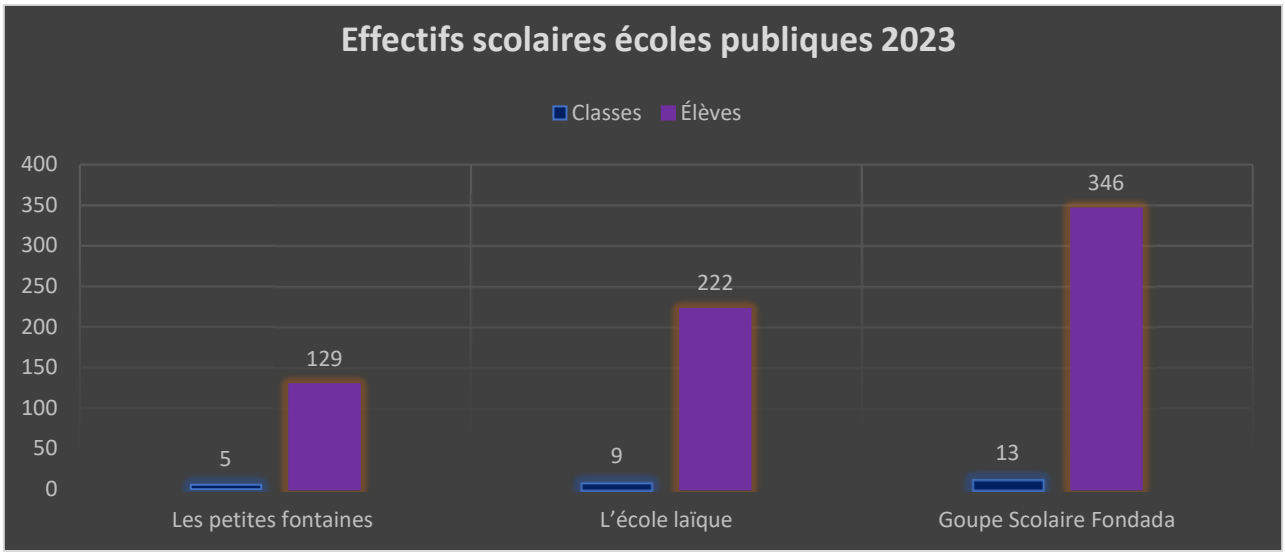

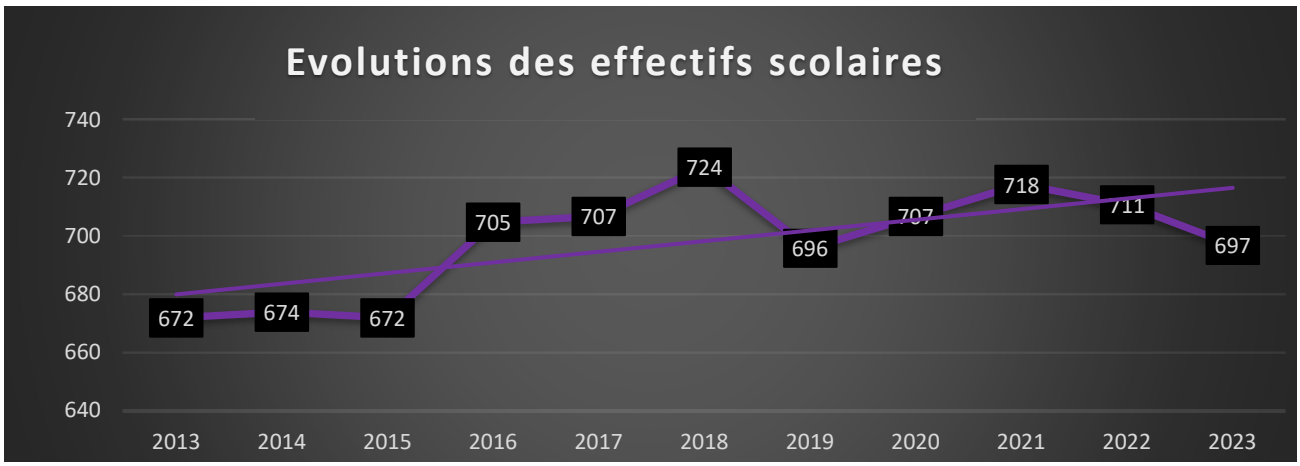

Modification de la carte scolaire communale

En raison d'une forte augmentation des effectifs scolaires, nous arrivons à saturation du nombre d'élèves pouvant être accueillis sur le groupe scolaire Fondada (340 à ce jour).

En 2017, La critère de l'adresse avait été retenu pour répartir les élèves au sein des établissements scolaires de la commune. Le 6 juin 2023 le Conseil Municipal a voté la modification de cette carte scolaire communale afin d'équilibrer les effectifs scolaires géographiquement.

Les adresses de résidence suivantes ont été transférées du Groupe scolaire Fondada vers les écoles petites Fontaines pour le cycle préélémentaire et l'école Laïque pour le cycle élémentaire :

- Route des Hébrails
- Chemin d'Orliac
- Avenue de Toulouse : numéros inférieurs à 13 côté impair et inférieur à 26 côté pair
- Route de Bouloc les numéros inférieurs à 700

Effectifs école Saint-Martin rentrée 2023 (effectifs stabilisés octobre 2023)

	MATERNELLE		ÉLÉMENTAIRE		TOTAL	
	Classes	Élèves	Classes	Élèves	Classes	Élèves
École Saint-Martin	2.5	59 (Dont 29 Castelnau)	4	117 (Dont 54 Castelnau)	7	176 (Dont 83 Castelnau)

BUDGET « LES PETITES FONTAINES »

Principales dépenses de fonctionnement
- fournitures scolaires : 6998.90 €
- fournitures administratives : 1178.43 €
- subvention de la coopérative scolaire : 1700 €
- Noël des enfants (livres et spectacles) : 2060 €

Dépenses de fonctionnement 2023

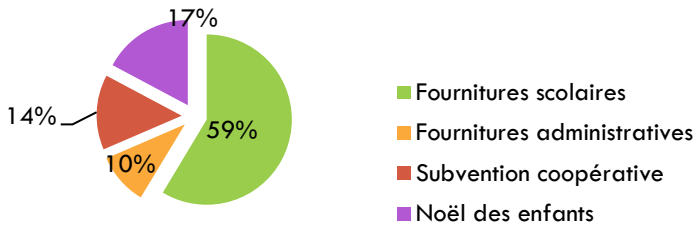

Les autres dépenses à caractère général (fournitures diverses, assurances, entretien des bâtiments, énergie, maintenance, etc.) s'élèvent 19 525.86 € et sont en baisse par rapport à 2022.

Dépenses d'investissement 2023

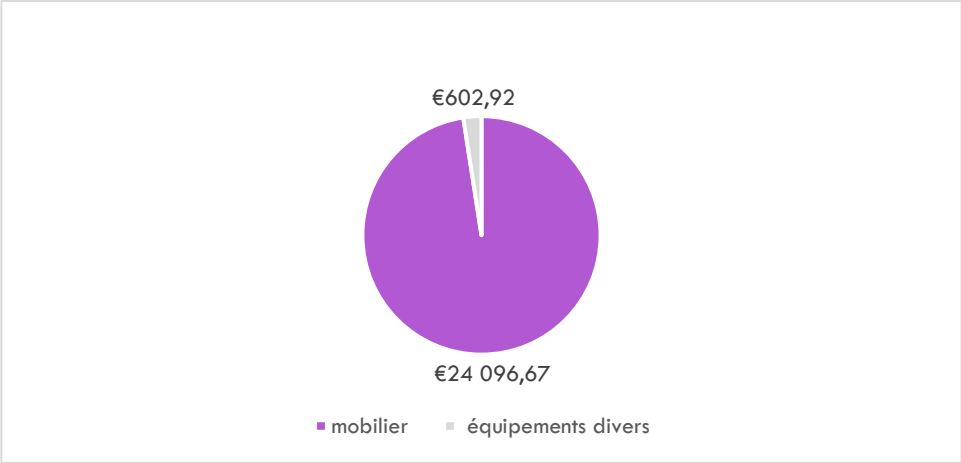

BUDGET « L'ÉCOLE LAÏQUE »

Principales dépenses de fonctionnement
- fournitures scolaires : 9916.86€
- fournitures administratives : 1464.93 €
- subvention de la coopérative scolaire : 3556 €
- Noël des enfants (Spectacle et livres): 3853.85 €

Dépenses de fonctionnement 2023

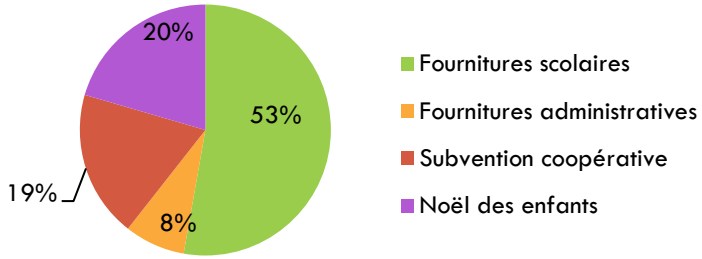

Les autres dépenses à caractère général (fournitures diverses, assurances, entretien des bâtiments, énergie, maintenance, etc.) atteignent 76 043.96 €

Dépenses d'investissement 2023

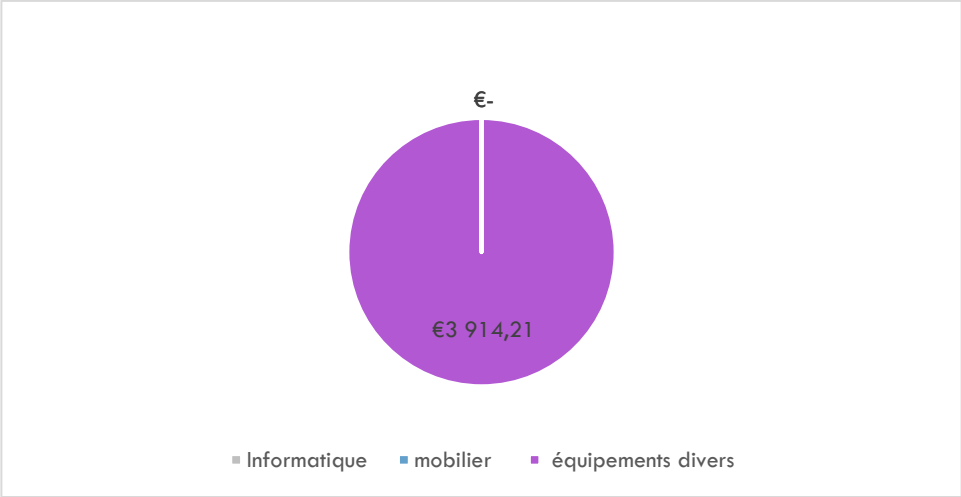

BUDGET « FONDADA »

Principales dépenses de fonctionnement
- fournitures scolaires : 16325.10 €
- fournitures administratives : 1778.80 €
- subvention de la coopérative scolaire : 4585 €
- Noël des enfants (spectacles et livres : 4077 €

Dépenses de fonctionnement 2023

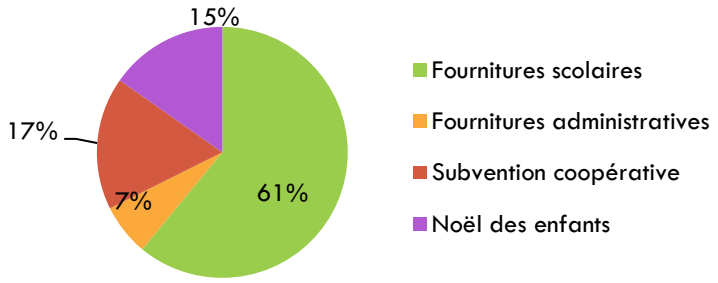

Les autres dépenses à caractère général (fournitures diverses, assurances, entretien des bâtiments, énergie, maintenance, etc.) atteignent 39009.12 € et sont en légère baisse par rapport à 2022.

Dépenses d'investissement 2023

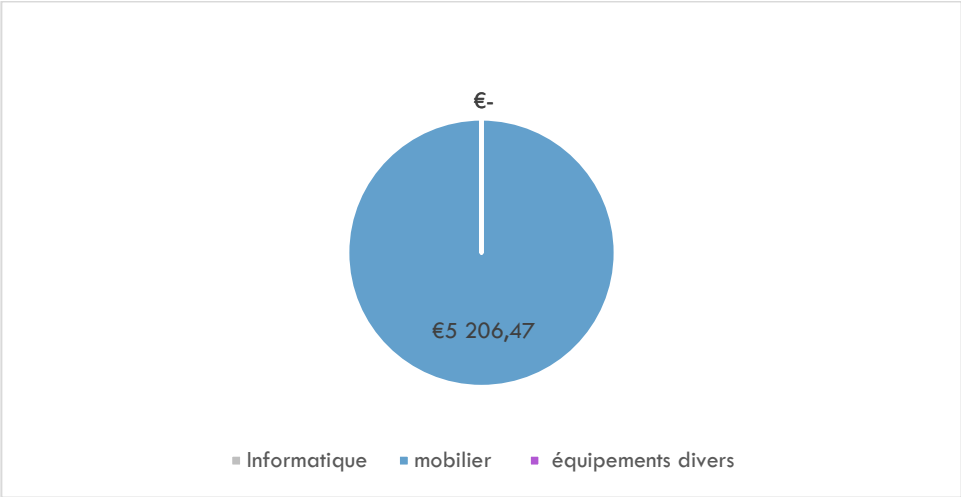

FORFAIT ÉCOLE PRIVÉE

Concernant le forfait pour les élèves de maternelle, le montant versé en 2023 a atteint 33 909 € et a concerné une moyenne de 26 élèves de la commune
Concernant le forfait pour les élèves d'élémentaire, le montant versé en 2023 a atteint 16 837.20 € et a concerné une moyenne de 53 élèves de la commune

MOYENS HUMAINS MIS À DISPOSITION

Le nombre d'agents municipaux global affecté aux écoles maternelles a été maintenu avec 7 ATSEM et 3 agents faisant fonction à temps complet.

Au cours d'une journée de travail, une ATSEM intervient sur de nombreuses tâches différentes, à la fois sur le temps scolaire en soutien de l'enseignant de la classe mais également sur les temps périscolaires sous la direction de l'ALAE. Leur principal objectif est l'accompagnement de l'enfant dans son développement et son autonomisation tout en veillant au cadre bienveillant et sécuritaire.

Le temps scolaire

Lors des temps scolaires, l'ATSEM accompagne quotidiennement les enfants dans diverses activités et notamment dans les activités sportives. Un élève d'âge maternelle ayant un fort besoin de mouvement, il est proposé environ 30 minutes de sport par jour.

Le rôle de l'ATSEM est important lors de ces temps. En effet, elle est présente pour l'installation du matériel, l'encadrement, le bon déroulement des ateliers et assurer les règles de sécurité. Elle aide également les élèves à avoir confiance en eux afin de réaliser les exercices proposés par l'enseignant. Leur positionnement lors de ces séances est réfléchi afin d'optimiser leur rôle.

Voici les activités sportives proposées par les enseignants que les ATSEM accompagnent.

Parcours de motricités :

- Sauter
- Rampez
- Rouler
- Escalader
- Travail de l'équilibre et la coordination

Trottinette, vélo

- Équilibre avec un pied et utilisez l'autre pour se propulser par la poussée au sol
- Contrôler sa vitesse
- Freiner
- Respecter les règles de sécurité

Lutte

- Ne pas faire de mal ne pas se faire mal
- S'exprimer avec son corps
- Coopérer et s'opposer individuellement
- Accepter les contraintes collectives
- Attaquer (saisir, retenir, déséquilibré, immobilisé)
- Se défendre (esquivez, restez en équilibre, résistez, se dégager)

Acrosport

- Réaliser des figures avec son corps à partir d'images/position d'équilibre et de maintien

Danse

- Ronde, farandole
- Travailler les déplacements, l'intégration aux groupes
- Avec la musique l'enfant s'exprime avec des mouvements

Le temps périscolaire

Les ATSEM encadrent, animent et veillent au bon déroulement des pauses méridiennes des élèves de maternelle sous la direction de l'équipe de l'ALAE. Toujours pour répondre au mieux au besoin de mouvement du jeune enfant, elles proposent des activités sportives variées :

- Jeu collectif avec des règles simples. Tout en jouant en équipe, cerceau, ballon, raquettes, …
- Parcours de motricité
- Activités danse
- Utilisation de draisiennes, trottinettes, …

Grâce à toutes les activités physiques proposées, l'enfant travaille de nombreuses compétences comme le vivre ensemble, le partage, le respect des règles d'un jeu, …
La vigilance de l'ATSEM est nécessaire pour toutes ces activités sportives.

Autres actions

A l'occasion du Téléthon, un « cross » a été organisé et encadré conjointement par les enseignants. Les ATSEM et les parents. Au travers le dépassement de soi, les enfants ont couru par altruisme pour la bonne cause.

L'année scolaire 2023-2024 est placée sous le thème des jeux olympiques et en juin des olympiades seront organisées entre les 2 écoles.

INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

Intervenant musique

Enfin, avec le concours de la Fédération Nationale des Centres Musicaux Ruraux, la Commune a continué de prendre en charge le coût d'un intervenant musical pendant le temps scolaire et périscolaire. Le coût 2023 de ce service s'est élevé à 33 516,90 €.

La clé de répartition par établissement scolaire est la suivante :

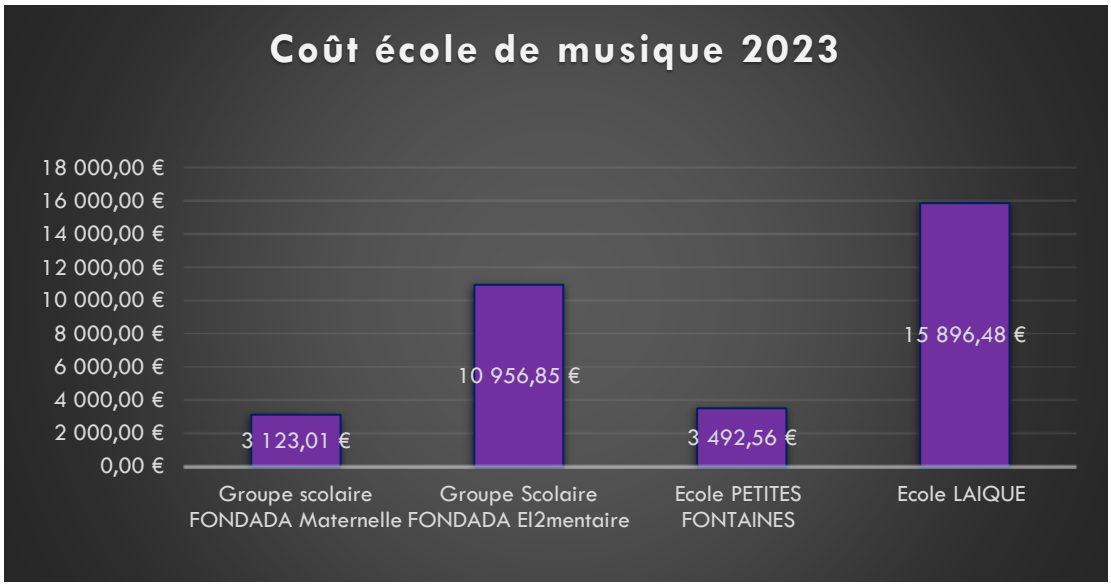

La médiathèque :

La médiathèque-ludothèque reçoit les classes, en visite libre ou sur projet afin de sensibiliser les enfants à la lecture ainsi qu'aux différents supports que l'on peut trouver dans le fonds documentaire.
Afin de préparer au mieux la venue des classes, nous demandons aux enseignantes de nous informer à l'avance du type d'accueil souhaité (libre en autonomie, avec lecture d'albums, projections, jeux, sur projet…). Pour les besoins spécifiques d'un travail suivi, ces visites ou un certain nombre d'entre elles pourront être concentrées sur une période plus courte.

L'accueil des classes à la médiathèque dure une heure et est limité à 3 créneaux maximum dans l'année après étude des possibilités d'intégration au planning. Ces accueils auront lieu les mardi, jeudi et vendredi matin à 9h30 et à 10h30.

Propositions d'accueils de classe

Découvrir la médiathèque et son fonds

Objectifs : Découvrir le lieu, son organisation, ses différents supports et ses différents usages

Visite détaillée des espaces + accueil libre
Visite + jeux de classement o différencier les supports : livres, CD, DVD, jeux, jouets, …
Visite + découverte du vocabulaire du livre : titre, auteur, couverture, éditeur, illustrateur, …
Visite + découverte du Kamishibai

Accueil sur projet – à construire avec l'enseignante

Quelques exemples :

- Travail sur l'éloquence et la prise de parole : Lectures à voix haute
  Exposés « en conditions » à l'auditorium avec utilisation des micros
  Travail sur un article de presse jeunesse avec échanges (type café débat)

- L'audiovisuel : Cycle de projections cinéma
  Projection de documentaires avec temps d'échange

- Ateliers arts plastiques : Créer un kamishibai, Illustrer une histoire, découvrir différentes techniques de création plastique (dessin, découpage,)

- Ateliers d'écriture : Acrostiches, Calligramme, Abécédaires

- Jeux - Ludothèque

Il y a également eu une résidence d'auteur. e qui vise particulièrement les enfants des écoles :

Après avoir accueilli Antoine Guilloppé en 2021 qui avait travaillé avec les CM1-CM2 de la commune, Isabelle Simler avec les CE2-CM1 en 2022, nous avons le plaisir d'accueillir de **Kotimi** du mardi 14 au samedi 18 novembre 2023.

C'est une artiste que nous apprécions particulièrement et qui a permis aux estrétefontain.e.s de découvrir une nouvelle technique : le travail à l'encre de Chine.

Une commande spécifique de l'œuvre de Kotimi a été faite à la médiathèque. L'idée est que nous fassions découvrir aux enfants concernés son travail.

En 2023, la médiathèque a accueilli 77 classes, certaines sont venues à plusieurs reprises, soit pour la résidence d'auteur, soit pour la fête du court métrage.

La police municipale

La Police municipale intervient dans les trois écoles FONDADA, LAIQUE et St MARTIN

- **Pour le permis piéton** effectué avec les élèves du CE2 au premier trimestre, les interventions durent environ un maximum de 3h, cette année 2023 cela a représenté 12h en tout pour le permis piéton.
  Lors de ces interventions, il a été expliqué aux enfants, les risques qu'ils encourent, ainsi que l'ensemble des règles et des réflexes à acquérir pour assurer leur propre sécurité.
  À l'issue de ces interventions, les écoliers qui auront passé avec succès l'examen, recevront leur permis piéton.

- **Pour le harcèlement scolaire**, intervention avec un gendarme de la brigade de Fronton.
  Trois heures par intervention ce qui fait un total de 12h pour les CM2.

  Problématique :

  - Banalisation du rapport à la violence chez les enfants : Quelles règles de vie respecter ? Que signifie pour eux « le vivre ensemble » ? Que dit la loi ?
  - Augmentation des rapports circonstanciés autour des violences physiques et verbales
  - Difficulté des équipes pédagogiques et éducatives à entrer en lien avec certaines familles qui restent dans le déni et remettent en question les pratiques professionnelles des professionnels

  Ce besoin a été identifié par les équipes pédagogiques des ALSH et par le service enfance/éducation

  Objectifs/ Finalités :

  - **Evaluer** le rapport à la violence, Le rapport à son image, le respect de soi et de son corps et en quoi un comportement déviant peut porter atteinte à l'image de soi et au regard des autres ? ….
  - **Sensibiliser, informer et impliquer** les parents les risques y afférant,
  - **Favoriser** l'écoute, l'échange, la communication : création d'ateliers spécifiques avec des finalités bien précises (support, mise en situation, débat cadré en présence de professionnels),

Action parentalité en lien avec la thématique de lutte contre le harcèlement scolaire :

Le 10 novembre à partir de 19h30, a eu lieu une Soirée de sensibilisation contre le harcèlement scolaire organisée par la Mairie de Castelnau d'Estrétefonds à la Médiathèque Rémy Peyranne.
Dans la continuité du travail de sensibilisation sur le harcèlement scolaire mené en direction des enfants par les services municipaux, la mairie de Castelnau d'Estrétefonds a organisé une projection du film Un Monde à la Médiathèque Rémy Peyranne.

Présenté au Festival de Cannes 2021, ce premier long métrage de Laura Wandel pénètre le monde de l'enfance, abîmé par le harcèlement scolaire. Après cette « claque » cinématographique, une table ronde est organisée pour aborder toutes les problématiques et présenter des outils pédagogiques et juridiques pour affronter ce fléau national.

Une trentaine de famille étaient présentes et au contribuer à des échanges pertinents et de qualité avec l'ensemble des participants.

- **Pour le permis internet**, 9h d'intervention. Comme pour tous les apprentissages, il est nécessaire d'expliquer aux enfants l'intérêt de l'outil, mais également les règles de « bonne conduite » à tenir et les risques qui y sont associés. Les enfants ont tendance à penser que

derrière un écran ils ne risquent rien, en réalité ils sont bien assujettis aux dangers de ce réseau informatique mondial et ses dérives et il est indispensable de s'assurer qu'ils ont assimilé les règles élémentaires de vigilance, de civilité, et de responsabilité sur Internet.

Le développement durable :

En 2020, la commune de Castelnau-d'Estrétefonds s'est engagée à planter sur son territoire 6 000 arbres en 6 ans, soit 1 000 arbres chaque année, avec la symbolique que chaque habitant pourrait être le parrain d'un arbre. Grâce à cette action, les citoyens contribuent à atténuer les effets du changement climatique et participent à la neutralisation annuelle de 180 tonnes de CO2, principal gaz à effet de serre.
Chantier organisé et encadré par la Mairie (services et élus) et l'association Arbres et Paysages d'Autan avec l'appui des enseignantes et des parents d'élèves.

A la fin de la plantation, les enfants vont accrocher à leur arbre/arbuste les étiquettes préparées en classe : des certificats de parrainage qui leur seront remis à la fin de la plantation avec leur nom et le nom de l'arbre planté et parrainé.

LE PLAN DE RELANCE NUMERIQUE

L'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique. Son ambition est d'appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur trois volets essentiels :

- L'équipement des écoles d'un socle numérique de base en termes de matériels et de réseaux informatiques,
- Les services et ressources numériques,
- L'accompagnement à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques.

Dans ce but, l'État investit 105 millions d'euros en 2021 dans le cadre du plan de relance pour soutenir les projets pédagogiques de transformation.

Une notification a été adressée aux déposants dont le dossier de candidature a été retenu dès la 1ère vague. Notre dossier faisant partie de cette liste, nous pouvons désormais initier la phase de conventionnement. La convention produite lors de ce processus servira de support au paiement de la subvention qui nous a été accordée. La ville de Castelnau se voit attribuer 32909 euros :

- 29069 euros pour les équipements
- 3840 euros pour les ressources numériques

Le projet est arrivé à terme le 30.06.2023. Nous avons atteint les objectifs fixés. L'ensemble des écoles élémentaires sont équipées :

- 16 PC école Fondada pour les élémentaires, 5 PC pour les classes maternelles (PC reconditionnés)
- 20 PC école Laïque (classe mobile mise en œuvre janvier 2022)
- **Dépenses :**

- Un total de 61 131 euros de travaux (installation bornes Wifi supplémentaires) et matériels (classes mobiles, PC) a été dépensé pour équiper les écoles.

Volet équipement			
		TOTAL TTC	61 131.25€
Volet ressources et services numériques			
27.06.2023	1402	Monécole.fr	881€
27.06.2023	1403	Plume.fr	399€
		TOTAL TTC	1280€

Accès à l'Espace Numérique de Travail (ENT)

Ce partenariat s'inscrit dans le contexte de la priorité conférée par le Ministère de l'Education nationale au numérique dans la loi D'orientation et de programmation de l'Ecole et de la République et dans le cadre de la Compétence régionale relative au service public du numérique éducatif (R222-24-2 alinéa 5 du code de l'éducation) de la rectrice de région académique d'Occitanie. La région académiques'appuie notamment sur la politique éducative et son volet numérique proposes par le ministère de l'Education nationale.

La solution applicative offre à chaque usager (enseignant, élève, directeur, parent, personnel de la collectivité) un accès simple, dédié et sécurisé aux services dont il a besoin : des services de communication et de collaboration, des services informationnels et documentaires, des services d'accompagnement de la vie de l'élève, des services de production pédagogique et éducative ainsi que des services utilitaires de stockage et de gestion notamment. Les usagers bénéficient a travers un service web, d'un accès authentifie et de services spécifiques selon leur profil.

La collectivité a inscrit 3 écoles pour cette année scolaire, pour un montant correspondant à 3 x 45€ soit, 135€.

Savoir Nager

La lutte contre les noyades et le développement de l'aisance aquatique sont des priorités de l'État en matière de prévention. Un ensemble d'actions, réglementaires et pédagogiques, a été défini pour que le plus grand nombre d'élèves apprennent à nager en sécurité. L'enseignement du « savoir-nager » et de la natation s'opère dans la perspective de la construction des compétences des programmes d'éducation physique et sportive au fil de la scolarité.

Le parcours de formation de l'élève s'initie dans la perspective d'une aisance aquatique, dès le cycle 1. Il se traduit par des situations de découverte et d'exploration du milieu aquatique. Elles permettent d'agir en confiance et en sécurité ainsi que de découvrir de nouveaux équilibres (entrer et sortir de l'eau, se déplacer, s'immerger, se laisser flotter sans matériel et sans aide). Réf : l'arrêté de février 2022 https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045269083

Mise en œuvre de novembre 2023 à fin janvier 2024. 8 séances pour chaque école, 7 réellement effectuées car problème de confirmation de bus début janvier. Action reconduite à la rentrée 2024

Total des dépenses 2023 : 2024 euros (droits d'entrée et transport).

Le dispositif a démarré en novembre et s'est terminé fin janvier 2024, nous sommes donc comptablement parlant sur deux années d'exercices, les collectivités fonctionnant en année civile.

ACCUEILS DE LOISIRS ASSOCIÉS AUX ÉCOLES

STATISTIQUES D'ACCUEIL

Voici l'évolution du nombre d'enfants accueillis, calculée sur la base d'une moyenne mensuelle :

PERISCOLAIRE	Matin		Midi		Soir		Mercredi	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Fondada	114	113	267	282	158	169	120	125
Laffont Igrec	99	104	287	298	145	143	142	132

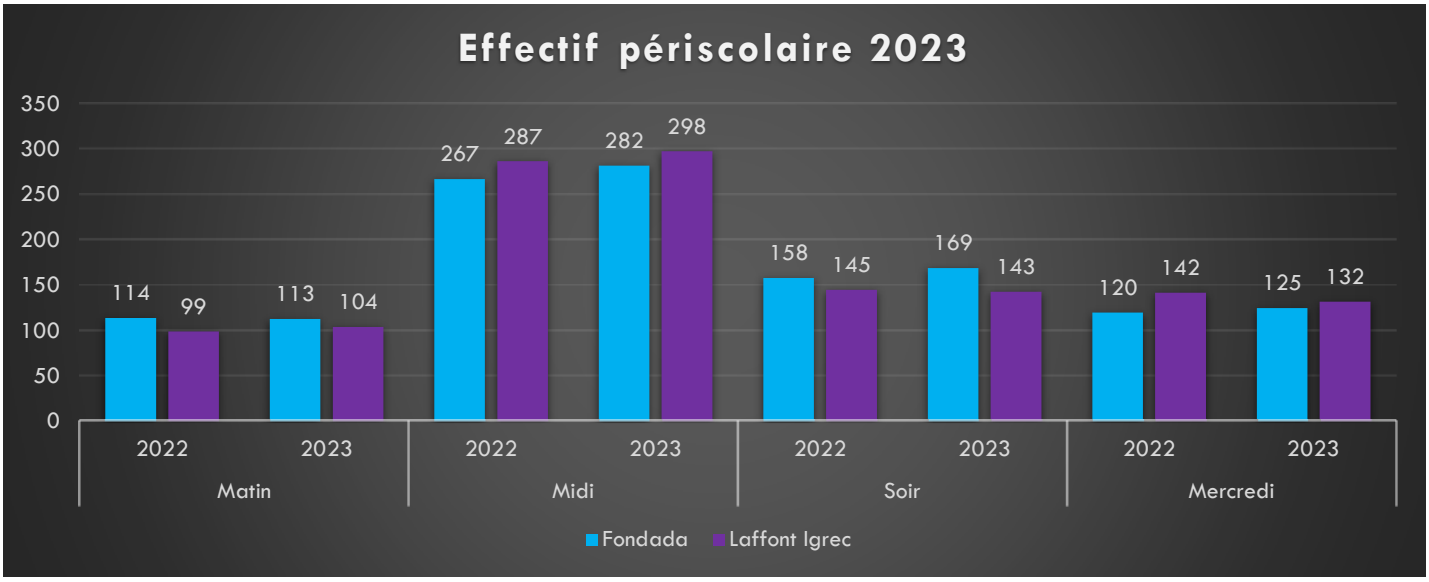

PERISCOLAIRE	**Matin**		**Midi**		**Soir**		**Mercredi**	
	Fondada	Laffont	Fondada	Laffont	Fondada	Laffont	Fondada	Laffont
Présence	113	104	282	298	169	143	125	132
Effectif global	344	365	344	365	344	365	344	365
% présence 23	**32,85%**	**28,49%**	**81,98%**	**81,64%**	**49,13%**	**39,18%**	**36,34%**	**36,16%**
% présence 22	33,41%	26,75%	78,28%	77,60%	46,33%	39,18%	35,19%	38,37%

Les effectifs affichent une légère hausse sur des temps clé comme l'accueil du midi et soir.
Ce constat s'accentue depuis la rentrée scolaire nécessitant :

- Le maintien du nombre d'animateurs sur Laffont Igrec malgré les fermetures de classes
- La création d'un poste d'animateur supplémentaire sur Fondada

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Le temps périscolaire encadre les moments de classe (le matin, le midi, le soir). Il propose des temps d'accueil éducatif en animant un lieu de vie de socialisation et d'enrichissement. Le respect du rythme de vie de l'enfant y est prioritaire.

- L'accueil du matin permet aux enfants de démarrer une nouvelle journée dans la douceur et le calme.
- Le temps méridien, partie intégrante de la vie de nombreux enfant à l'école, est un terrain pour l'équilibre alimentaire et un facteur de détente, de relations sociales, d'autonomie et d'éducation. L'animation prend en compte les besoins spécifiques et les souhaits des enfants.
- L'accueil du soir, à la fin d'une journée d'école, permet aux enfants se restaurer et de se détendre dans de bonnes conditions. Ce temps, lien entre l'école et le retour dans la famille, est aussi un moment d'accueil qui recherche un équilibre entre la gestion collective du groupe et l'expression des besoins individuels des enfants.

Le fonctionnement général de ces 3 temps d'accueil diffère légèrement sur les deux sites car les équipes s'adaptent à la configuration des locaux ainsi qu'aux compétences spécifiques des animateurs. Lafont Igrec propose de participer à des activités par tranches d'âge quand Fondada propose un tableau d'activités avec participation libre sur le temps méridien (les enfants choisissent leur horaire de repas en fonction de l'activité à laquelle ils souhaitent participer).
Les enfants sont libres de participer ou non aux animations proposées sur les deux structures, respectant ainsi les besoins et envies de chacun.

En plus de temps libres encadrés, de nombreux projets ont été réalisés autour de thématiques variées :

L'écriture

Le projet journal de Laffont Igrec est devenu incontournable avec 4 éditions. Ce journal reprend les activités réalisées durant les temps d'ALAE, l'ALSH, avec des photos, des jeux, devinettes mais aussi des interviews d'enfants sur des sujets d'actualités (l'utilisation des écrans, par exemple). Ce journal sert aussi à présenter l'équipe d'animation.

Sur Fondada, c'est un projet BD qui a vu le jour. Les enfants ont imaginé et confectionné (seul ou en groupe) des bandes dessinées, qui ont ensuite été exposées à la médiathèque Remy PEYRANNE.

L'inclusion

Plusieurs évènements et actions ont permis de sensibiliser les enfants à différentes formes de handicap :

- Découverte de l'handisport sur quelques mercredis
- Ateliers autour de la langue des signes
- « L'opération brioche » qui permet d'expliquer et de répondre aux différentes questions que le handicap suscite chez les enfants.

L'environnement

Il est évidemment important de sensibiliser nos adultes de demain. C'est naturellement que les équipes ont choisi de mettre en place des actions afin d'éviter le gaspillage, de montrer l'importance du respect des ressources naturelles et de sensibiliser au respect de l'environnement :

- La mise en place de dessins plastifiés avec feutres effaçables, afin d'éliminer une partie d'utilisation de feuilles de brouillon.
- L'utilisation de matériaux de récupération a été privilégiée (carton, plastique, papier brouillon, etc.…) pour notamment réaliser des jeux connus (Puissance 4, basket, ...).

- Un projet autour de la restauration et peinture de meubles.
- Le potager : la culture de fleurs et de légumes demandant peu d'eau a également été privilégiée afin de tenir compte des restrictions d'utilisation de l'eau. Les récoltes ont eu lieu tout l'été et les enfants ont pu déguster ce qu'ils avaient planté.

L'inscription au « Défi Solaire » trouve également sa place dans cette réflexion environnementale :
Sous un soleil de plomb, le 27 mai, l'ALAE LAFFONT a fièrement été représenté par ses deux équipes et ses deux véhicules solaires, SOLARIS et SPIDER qui se sont vu remettre 3 prix :

- ✓ Ecologie
- ✓ Vitesse
- ✓ Présentation sous forme d'exposé.

Vivre ensemble

L'ALAE Laffont Igrec a participé à « La semaine de la bienveillance » en partenariat avec l'école élémentaire. L'équipe a proposé aux enfants de fabriquer un arbre géant qui a ensuite été utilisé par les enseignants et les élèves lors de temps de travail.
Un projet « Fairplay » a été mené en partenariat avec l'école. Il consistait en l'apprentissage des règles de certains sports et visant ensuite à l'arbitrage de parties de jeux par les enfants.

Du coté de Fondada, les enfants ont créé un spectacle sur le harcèlement en partenariat avec le CAJ. Un beau succès lors des différentes représentations devant les familles.

Ouvertures aux familles

Avec la fin des restrictions COVID, les familles ont pu participer à la vie de l'ALAE.

Fondada a ouvert ses portes à diverses reprises, lors de soirées familles ou de la « Méga Fête » de l'ALAE, avec ses ateliers festifs, sa bonne ambiance et ses magnifiques déguisements.

La soirée CINEMA du 25 mai sur Laffont Igrec a eu un très grand succès ! Ce sont plus de 180 personnes qui sont venues admirer les talents de comédiens des enfants sous forme de projections mais aussi leurs talents de danseurs. Une exposition sur l'histoire du cinéma et un blind-test des films célèbres étaient également proposés lors cette soirée.

Aménagement de salles

Que ce soit à Fondada comme à Laffont, les équipes cherchent à améliorer l'accueil des enfants, et cela passe par l'aménagement d'espace.

Une salle de l'ALAE Fondada (coté maternelle) a été repensé pour offrir un bien être aux enfants.

Une salle zen est également en préparation à Laffont. Les enfants pourront s'y ressourcer et profiter d'un moment très calme début 2024.

Une bibliothèque en autonomie a aussi ouvert pour les enfants de CM1 et CM2 avec des livres adaptés choisis auprès de la médiathèque.

Partenariat

Plusieurs partenariats continuent sur les temps périscolaires :

- La médiathèque Remy PEYRANNE qui, en plus de la richesse culturelle permanente, propose des ateliers autours du handicap (langue de signe), des jeux de société, …

- La gymnastique avec la venue d'une intervenante Fit'form pour proposer une activité physique et ludique aux enfants de maternelle.
- Le CAJ qui intervient auprès de nos CM sur divers ateliers et débats.

PERSONNEL

Effectif

En maternelle, l'encadrement de l'ALAE a été assuré par des ATSEM, des agents faisant fonction, des agents d'entretien titulaires d'un diplôme reconnu par les services de la Cohésion Sociale (CAP petite enfance notamment), et des animateurs.

En élémentaire, l'encadrement a été assuré par des animateurs, des agents faisant fonction et des agents d'entretien.

Enfin, le service a permis à des personnes en formation (CAP petite enfance, Baccalauréats professionnels SAPAT et ASSP) ou à des collégiens de réaliser des stages en les accueillant dans le cadre de semaines d'observation.

Les deux animateurs recrutés aux 24h à la suite de la création de poste « *Animateur accompagnateur d'enfants porteur de handicap* » à la rentrée 2022 restent un vrai plus pour les enfants nécessitant un accompagnement personnalisé.

SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL

La Commune est tenue d'organiser un Service Minimum d'Accueil (SMA) pendant le temps scolaire dès lors qu'au moins 25 % des enseignants déclarent une intention de grève.
En 2023, la commune l'a instauré 3 fois.

AUTRES INFORMATIONS

Partenariat CAF
La Caisse d'Allocations Familiales verse des prestations aux collectivités qui gèrent et développent des structures d'accueil destinées aux enfants auxquelles les services de la cohésion sociale délivrent un agrément.

Pour les temps périscolaires, deux conventions sont signées avec la CAF de la Haute-Garonne :

- Convention pour le versement de la prestation de service (solde 2022 et acompte 2023) ;
- Accueil des enfants en situation de handicap

Le total des deux prestations perçues en 2023 pour les ALAE est de 217 913€.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

ALSH A.-M. Laffont-Igrec

STATISTIQUES D'ACCUEIL – VACANCES SCOLAIRES

Depuis l'allègement des protocoles sanitaires, nous avons constaté une hausse de la fréquentation de nos structures en 2023, notamment au premier semestre, mais cela semble se stabiliser sur le reste de l'année.

- + 34% en hiver
- + 20% au printemps
- + 12.7% en juillet
- + 8% en août,
- + 3% à la Toussaint
- - 13.2 % à Noël.

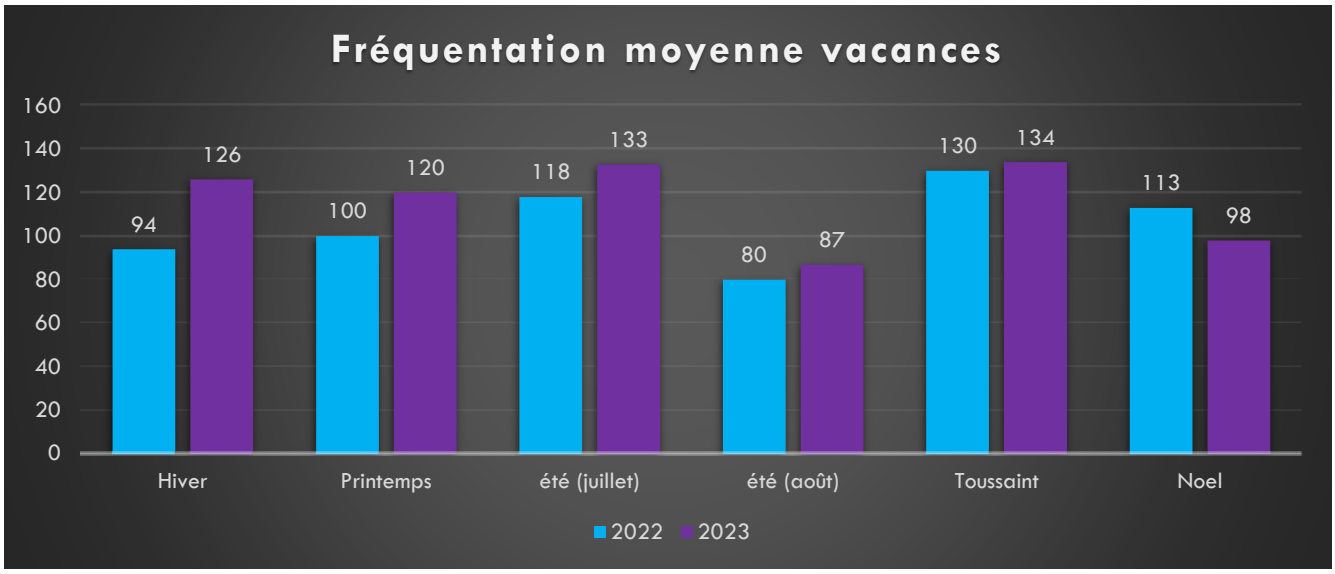

ACTIVITÉS - SORTIES

L'ALSH a proposé de nombreuses activités et sorties aux enfants fréquentant l'ALSH durant les vacances scolaires 2023. A chaque période, une thématique est mise en avant par les équipes afin de proposer des activités variées et de se renouveler.

Hiver : « Des milliers de rêves »

- Spectacle de magie (pour tous)
- Initiation à la magie (élémentaire)
- I Sand Box (pour tous)

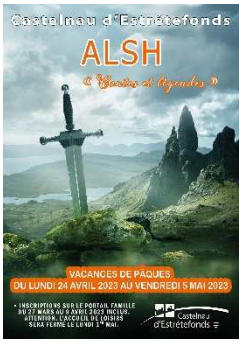

Pâques : « Contes et légendes »

- Ferme pédagogique

Eté : « C'est l'aventure »

- Kptain park
- Village gaulois
- B29
- Animapark
- I sand box
- Circuit kart
- Animation laser game

Toussaint : « Fantômes et manoirs »

Pas de sortie ni prestation
Partenariat avec le CAJ et la médiathèque

Noel : « L'atelier du père noël »

- MN Event, enquête interactive sur le thème de Noel

PERSONNEL

Effectif

Le nombre d'agents composant l'équipe d'animation est resté stable.
Pour respecter les taux d'encadrement légaux, lors de chaque période de vacances, des saisonniers sont recrutés afin de renforcer l'équipe permanentes.
Depuis le mois d'août, une animatrice a intégré le dispositif « Bourse au BAFA » organisée par le Centre Communal d'Action Sociale, en partenariat avec l'organisme de formation UFCV. Elle soldera ses heures de bénévolat restantes à effectuer d'ici les vacances d'hiver 2024 et réalisera également la suite de son stage pratique durant les vacances.

Formations BAFA

Disposant de l'agrément des services de la Cohésion Sociale, le service a accueilli des personnes en formation BAFA pour leur permettre d'effectuer un stage pratique.

AUTRES INFORMATIONS

Dépenses d'investissement ALAE-ALSH 2023

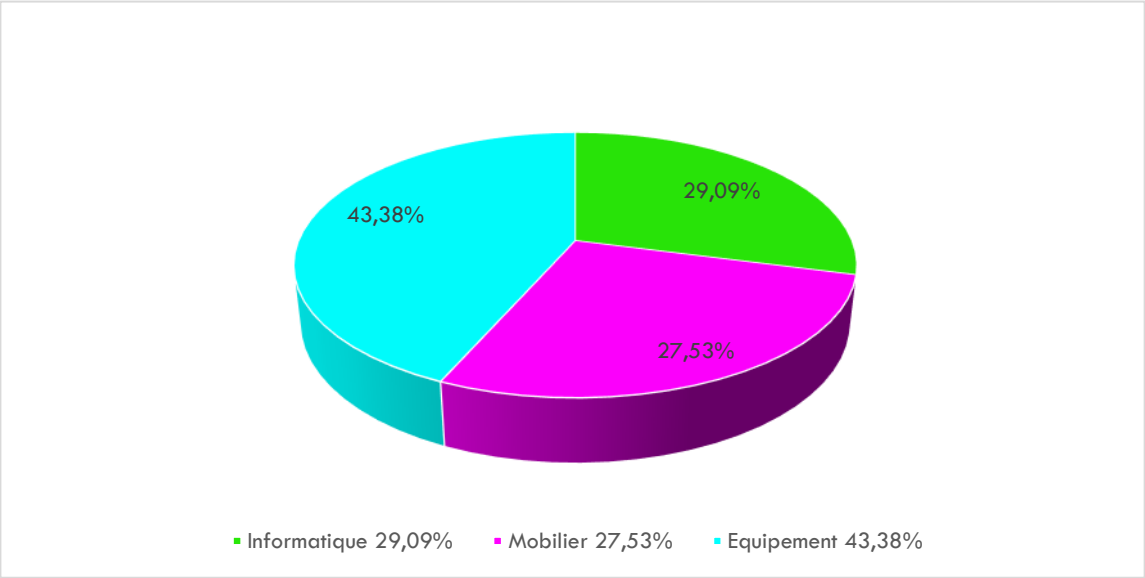

Partenariat CAF

Pour l'Accueil de Loisirs extrascolaire, trois conventions permettent de concrétiser le partenariat :

- Convention vacances loisirs pour le versement d'une aide temps libre (solde 2022 et acompte 2023) ;
- Convention pour le versement de la prestation de service ALSH (solde 2022 et acompte 2023) ;
- Aide AEEH (enfants en situation de handicap)
- Bonus territoire pour le versement de la prestation de service enfance jeunesse et l'aide au financement du poste de coordination.

Le total des trois prestations perçues en 2023 pour le temps extrascolaire est de 63 432€.

Partenariat MSA

Depuis 2022, la MSA va verser une Prestation de Service ALSH. Ce règlement parfaitement complémentaire à celui des CAF est mis en œuvre pour permettre un accès, aux familles ressortissantes du régime agricole, aux structures d'accueil collectif dans les mêmes conditions tarifaires que les familles ressortissantes du régime général. Il permet aussi un financement optimisé à 100 % des structures**.**

Le total de ces aides représente 67 460.80 Euros

RESTAURATION SCOLAIRE

FRÉQUENTATION

Fonctionnement
10 agents : 2 en préparation chaude à 35h ; 2 en préparation froide à 35h ; 2 pour mise en place culinaires et mise en place réfectoire à 35h ; 1 agent polyvalent à 30h ; 2 à la cuisine satellite à 28h ; 1 responsable de service. 700 à 730 repas servis au quotidien en liaison chaude.

Concernant la restauration scolaire, **112 920** repas ont été servis.

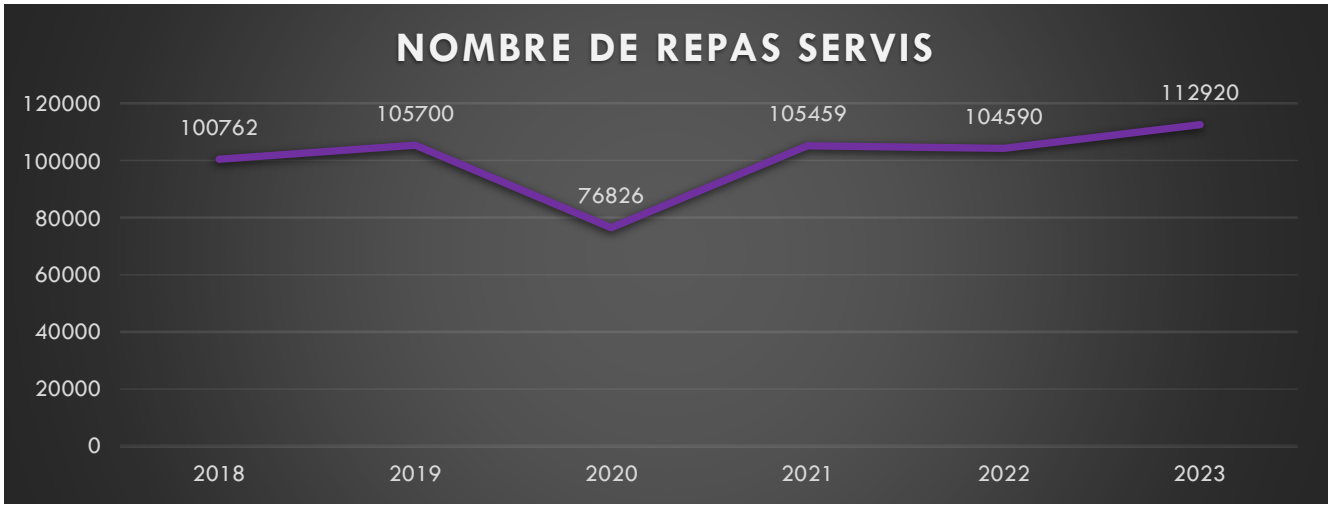

BUDGET

Le coût de production d'un repas 2023 atteint 5.98 € dont 2.45 € de denrées alimentaires (nouveau marché établi avec lot fruits et légumes bio).

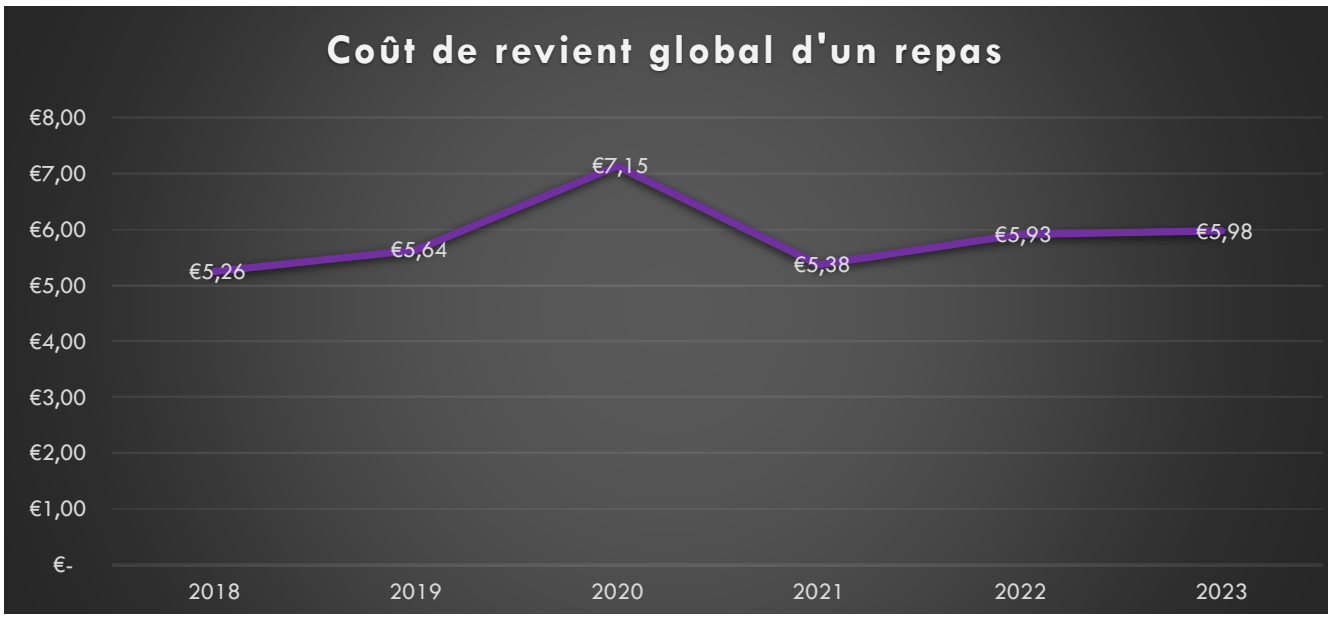

Avec un total de dépenses de fonctionnement de 675 749.54.09 € pour le service.

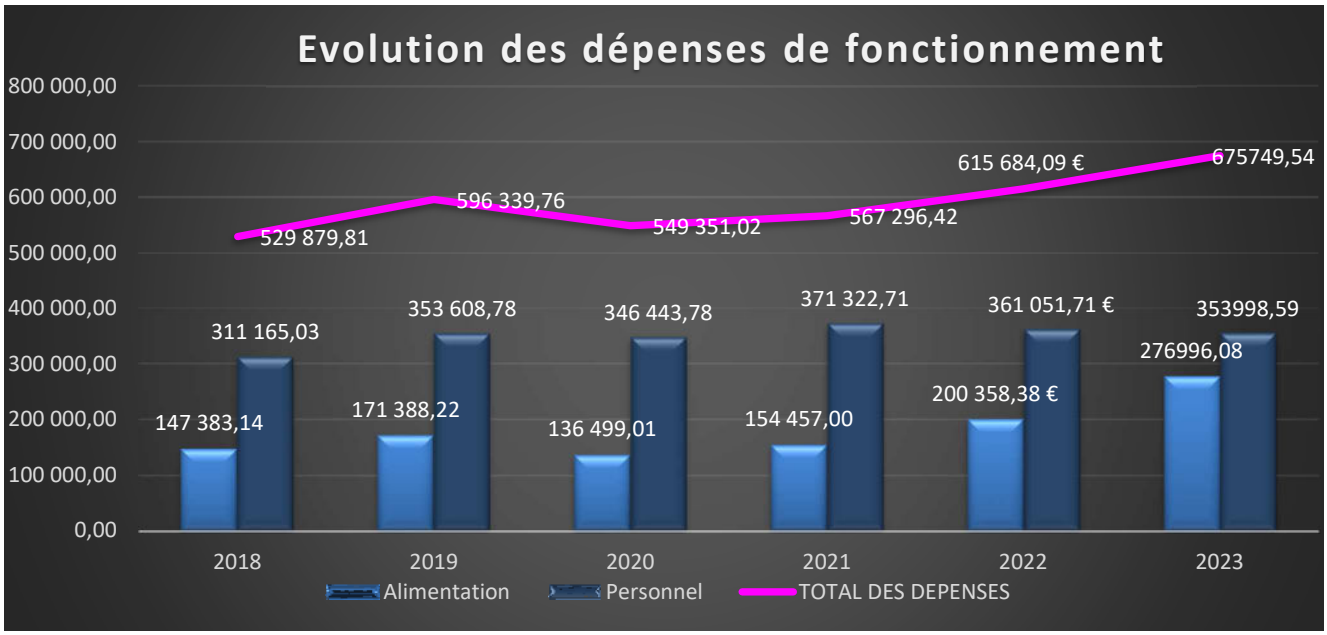

Bilan qualitatif

Gestion des biodéchets
Les travaux d'aménagement pour la gestion des biodéchets permettant l'extension du dispositif au restaurant scolaire des autres écoles ont été réalisés en août 2021 et ont obtenu une aide de financement auprès du Conseil Régional dans le cadre du PACTE régional pour une alimentation durable en Occitanie.

Gaspillage alimentaire
Depuis le premier janvier, nous pesons tous les jours les déchets alimentaires au niveau de la cuisine centrale et Fondada sur les quatre réfectoires. Nous avons réalisé un travail sur le non consommable. On additionne à la fin du mois le poids total, puis on retire le poids du non consommable (os, serviette, peau de banane, trognon de pomme …). Cela nous permet d'obtenir le gaspillage réel. Pour 2023, nous avons jeté 6120 kg de nourriture pour 112920 repas servis. Cela représente 51 grammes par plateau. La moyenne Européenne étant de 120 grammes.

Labellisation ECOCERT
La labellisation Ecocert « En cuisine » de niveau 1 a de nouveau été validée.
L'organisme certificateur a notamment souligné dans ses conclusions un taux d'achat de produits issus de l'agriculture biologique supérieur à 40%, la démarche environnementale et les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Réalisation d'un calculateur avec Ecocert et l'INRAE
En mai 2023, Ecocert nous contacte pour participer à la création d'un projet afin d'évaluer l'impact que peut avoir un restaurant scolaire sur son territoire. Pour réaliser ce projet, ils ont sélectionné deux établissements scolaires sur les 3000 labellisés, une chercheuse de INRAE, une autre personne travaillant au département, puis une stagiaire en Sciences Po. Cette maquette a été présenté aux journées techniques de Millau organisées par Un Plus Bio. La mairie de Millau ainsi que la mairie de de

Castelnau d'Estrétefonds ont été mises en avant et montrées en exemple pour présenter ce projet. Castelnau d'Estrétefonds obtient au total une contribution forte sur son territoire avec un score de 79%.

Statistique EGALIM
Pour l'année 2023, le résultat EGALIM (Etats Généraux de l'Alimentation) est de 69.6% de produits SIQO (signe identification de la qualité et de l'origine) contre 50.9% en 2022. **Soit une progression de 36.7% par rapport à l'an passé.**

Subvention FranceAgriMer :
Septembre 2022, nous avons monté un dossier pour une demande d'agrément afin d'obtenir des subventions Européennes. Cela consiste à distribuer aux enfants des produits labélisés tel que yaourt nature, fromage blanc nature, fromage, ainsi que les fruits. La subvention est calculée par rapport au poids total distribué. **Nous avons obtenu entre septembre 2022 et juillet 2023 plus de 9000 €**. Nous avons renouvelé l'opération pour 2023 – 2024**.**
Au mois de décembre 2023, la chambre de l'agriculture de la Haute-Garonne est venue faire un spot publicitaire au service restauration pour inciter les autres collectivités à faire une demande d'agrément. L'intérêt de cette démarche est dans un premier temps de faire consommer aux enfants des produits bruts et de qualité. Puis dans un second temps, de faire travailler des agriculteurs travaillants des produit SIQO.

Modification de la trame des menus
Depuis septembre 2022, à la suite de la demande d'agrément FranceAgriMer, nous avons pour obligation de signaler à l'aide d'une pastille orange sur nos menus tous les produits auquel nous demandons la subvention. Ensuite, depuis janvier 2023, nous indiquons à l'aide d'une légende les 14 allergènes les plus répandus.

Marché public alimentaire
Le marché public alimentaire a été lancé le 1 janvier 2023 pour une durée de 3 ans. Celui-ci comporte 12 lots, plus le pain estimé à 660000 €. Un lot est spécifiquement dédié aux fruits et légumes issus de l'agriculture biologique.

Marché public Produits d'entretien
En ce qui concerne la cuisine, nous avons préparé et analysé le futur marché public entretien pour 2024 – 2026.

Reportage Néo.TV
Le journal Néo est venu faire un reportage sur le service restauration de Castelnau. Ils ont réalisé un documentaire sur notre façon de faire consommer des abats aux enfants. Ce reportage a été filmé en juin 2023 puis diffusé sur les réseaux sociaux en septembre 2023.

Partenariat avec le SESSAD de Castelnau
Depuis janvier 2023, quatre jeunes adolescent(es) interviennent tous les lundis matin à partir de 9h30 pour la mise en place des tables au réfectoire maternel de Fondada. Par ailleurs, depuis septembre 2023, nous accueillons à la cuisine centrale un élève (haute déficience intellectuelle) tous les mardis matin de 10h30 à 11h30. Il est accompagné d'une éducatrice. Sa mission est d'éplucher des légumes pour le moment. Cela pourra certainement évoluer jusqu'à la coupe des légumes et la mise en place des tables dans le réfectoire maternel.

Stagiaires en cuisine
En 2023, nous avons reçu 3 stagiaires, dont 2 en situation de handicap afin de continuer notre engagement autour de l'inclusion.

Intervention colloque Brens
Le 15 novembre 2023, nous sommes intervenus sur le colloque pour présenter tous les projets mis en place dans notre établissement depuis 2016 mais aussi, comment mettre en place aujourd'hui une alimentation bio malgré l'inflation.

Chef de service membre du Projet Alimentaire de Territoire du Pays Tolosan :
Participation au comité de pilotage du 7 décembre 2023 à Cépet

Le PAT a pour objectif de créer des synergies entre les professionnels, les élus, les associations et les citoyens d'un territoire pour initier les démarches alliant agriculture, alimentation, social, santé et emploi. Cela se traduit par quatre axes thématiques :

- Adaptation de l'agriculture du territoire aux enjeux de demain ;
- Approvisionnement qualitatif et local en restauration collective ;
- Accès équitable à une alimentation de qualité ;
- L'alimentation levier de promotion du territoire.

RÉGIE

RECETTES PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Les recettes 2023 se montent à 557 036.72 euros € et se répartissent ainsi :

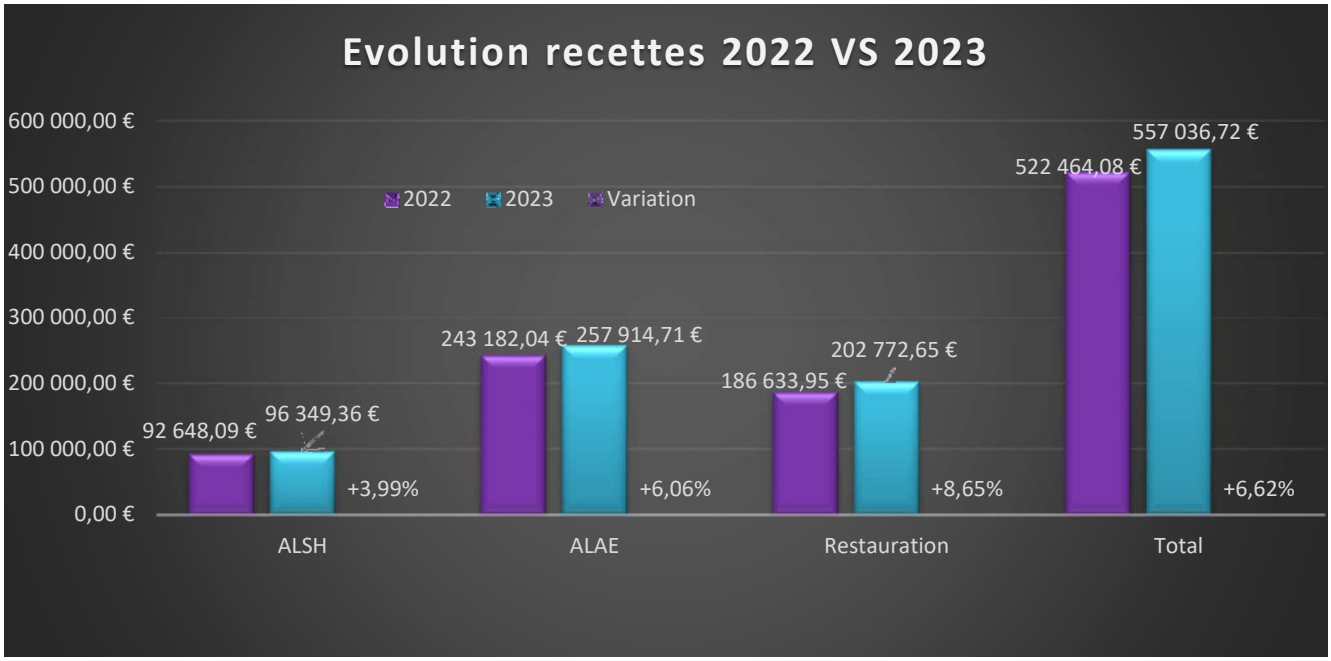

Globalement, l'augmentation des recettes périscolaires par rapport à 2022 est de 34 572.64 € (+ 6.6%).

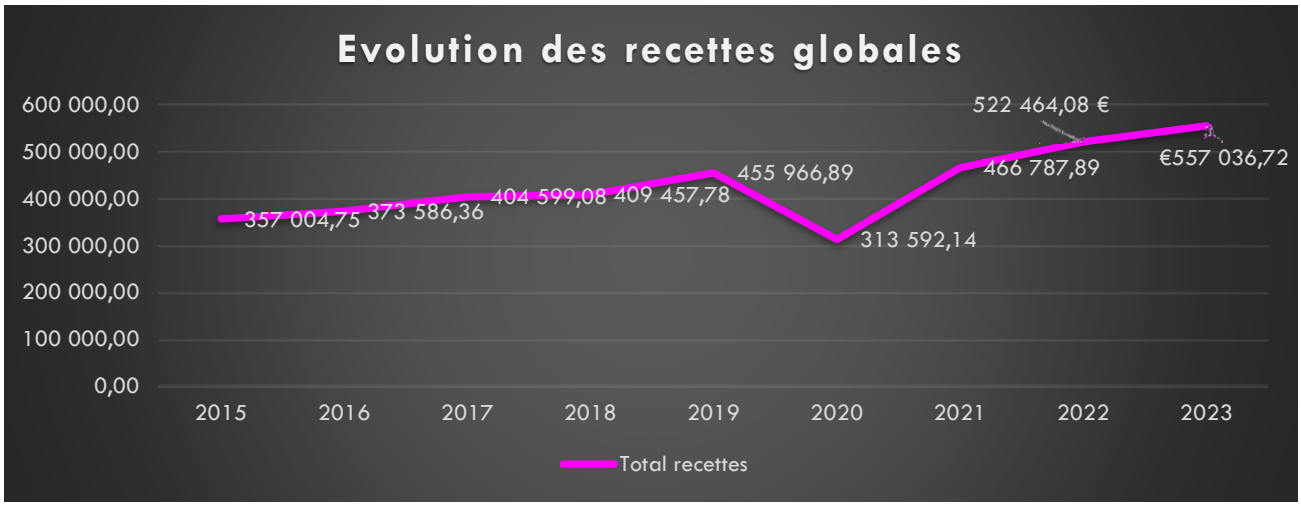

Concernant les modes de paiement utilisés par les usagers, l'ensemble des moyens à distance a représenté 83 % des recettes.

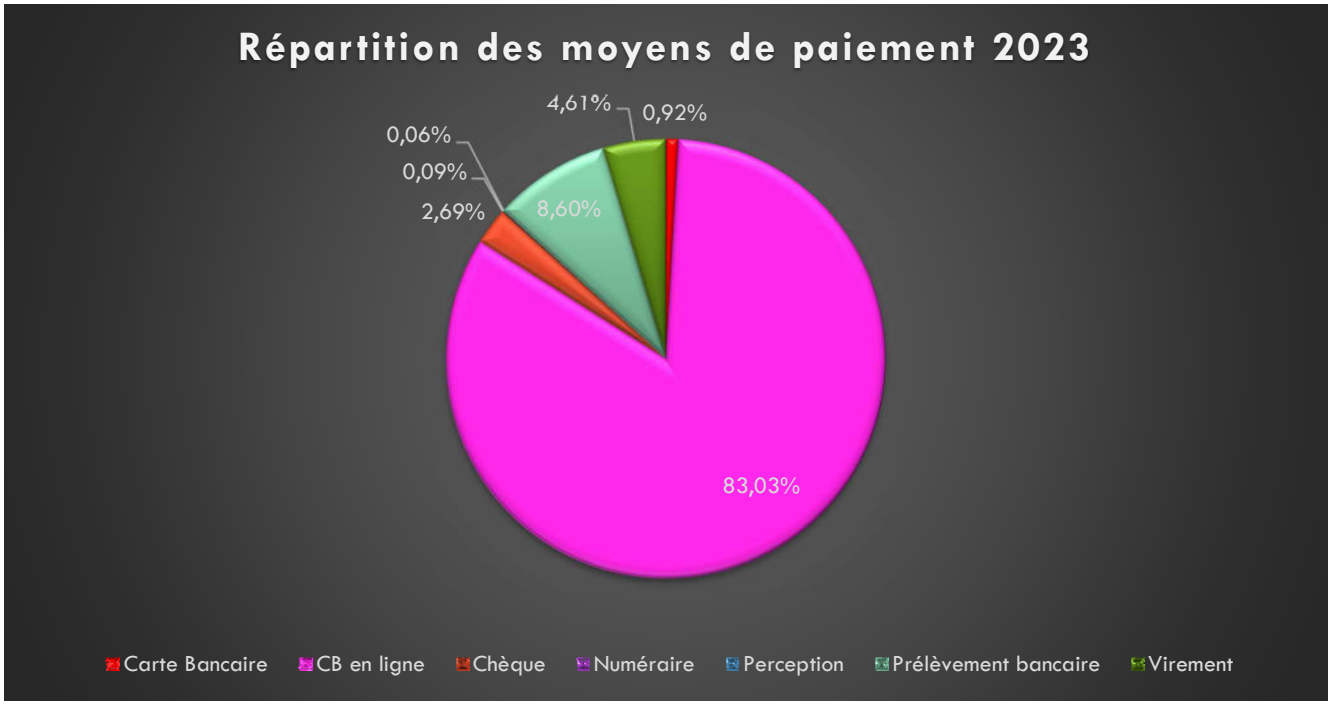

GESTION DES RÉSERVATIONS ET DES PRÉSENCES

En affinant progressivement la gestion des services municipaux et l'anticipation des besoins en personnel et en denrées alimentaires, il a été possible de proposer d'assouplir à nouveau les procédures. Après avis de la commission enfance, scolaire, périscolaire et jeunesse, le conseil municipal a validé le 12 novembre 2020 la modification du règlement intérieur des accueils périscolaires en fixant au dimanche soir la limite de réservation ou d'annulation des prestations périscolaires pour la semaine suivante. La mise en œuvre s'est faite dès la prise de décision, soit mi-novembre.

Les usagers ont salué la souplesse instaurée par cette modification et les services ont pu organiser la prise en charge des enfants sur la base des listes plus proches de la réalité. Par ailleurs, le nombre de sollicitations pour changements de dernière minute ont été réduites très largement.
Les modalités de réservation des accueils extrascolaires (durant les vacances scolaires) ne sont pas concernées par cet assouplissement.

REFONTE DES GRILLES TARIFAIRES

En octobre 2020, la commission enfance, scolaire, périscolaire et jeunesse a proposé la refonte complète des grilles tarifaires des accueils périscolaires et extrascolaires.
Pour introduire davantage de progressivité dans les écarts entre les tranches de quotient familial, elle a notamment choisi d'ajouter des tranches et d'aligner les trois premières sur les montants arrêtés par la Caisse d'Allocations Familiales pour l'attribution de l'aide aux temps libres aux familles modestes.
Les prestations en demi-journées sans repas ont été supprimées car elles ne concernaient pratiquement aucun enfant et alourdissaient donc inutilement la gestion du service. La majoration de 50 % pour les présences sans réservations préalables a été maintenue.

Il a été décidé d'appliquer une augmentation de 5 % sur l'ensemble des tarifs des services périscolaires et extrascolaires depuis le 1er septembre 2023.

TARIFS ALAE 2023										
QUOTIENT FAMILIAL	Matin		Midi		Repas		Soir 16h15-17h00		Soir 17h01-19h00	
	Réservé	Non réservé	Réservé	Non réservé	Réservé	Non réservé	Réservé	Non réservé	Réservé	Non réservé
Jusqu'à 400 €	0,59	0,89	0,73	1,10	1,61	2,42	0,43	0,65	0,58	0,87
401 à 600 €	0,65	0,97	0,80	1,19	1,77	2,65	0,47	0,71	0,62	0,94
601 à 800 €	0,68	1,02	0,85	1,28	1,85	2,78	0,50	0,74	0,66	0,98
801 à 1100 €	0,71	1,07	0,88	1,32	1,94	2,91	0,52	0,77	0,69	1,03
1101 à 1400 €	0,79	1,18	0,98	1,47	2,15	3,23	0,57	0,86	0,76	1,15
1401 à 1700 €	0,89	1,34	1,10	1,65	2,41	3,62	0,63	0,95	0,86	1,29
1701 à 2000 €	0,94	1,40	1,15	1,73	2,54	3,81	0,67	1,00	0,91	1,37
Plus de 2000 € et non-résidents	0,99	1,49	1,22	1,82	2,69	4,04	0,71	1,07	0,97	1,45
Adultes					3,52	5,28				

TARIFS DE BASE ALSH 2023						
QUOTIENT FAMILIAL	12H00-14H00 avec repas		Demi-journée avec repas		Journée avec repas	Forfait semaine
	Réservé	Non réservé	Réservé	Non réservé		
Jusqu'à 400 €	3,48	5,21	7,20	10,80	9,21	36,90
401 à 600 €	3,80	5,70	7,88	11,82	10,06	40,35
601 à 800 €	3,98	5,97	8,27	12,40	10,55	42,32
801 à 1100 €	4,18	6,26	8,65	12,98	11,04	44,29
1101 à 1400 €	4,63	6,94	9,61	14,42	12,27	49,21
1401 à 1700 €	5,19	7,78	10,76	16,14	13,74	55,10
1701 à 2000 €	5,47	8,20	11,34	17,02	14,48	58,06
Plus de 2000 €	5,80	8,70	12,01	18,02	15,35	61,51
Non-résidents	7,56	11,33	15,66	23,49	20,00	80,20

ENTRETIEN DES LOCAUX

PERSONNEL

20 agents sont en poste pour l'équivalent de 15.2 ETP (emploi temps plein) pour 368 heures de ménage hebdomadaire.

Temps de travail
Chaque semaine en période scolaire, hors période couverte par la crise sanitaire, la répartition moyenne des interventions s'est faite ainsi :
- 62.5 heures consacrées au nettoyage de l'école maternelle « Les petites fontaines » (5 agents)
- 62.5 heures consacrées au nettoyage de l'école élémentaire « L'école laïque » (4 agents)
- 87,5 heures consacrées au nettoyage du groupe scolaire « Fondada » (7 agents)
- 52.5 heures consacrées au nettoyage de l'Accueil de Loisirs « Laffont-Igrec » (6 agents)
- 30 heures consacrées au nettoyage de l'ALAE « Fondada » (4 agents)
- 73 heures consacrées au nettoyage des autres bâtiments (8 agents)

Pendant les vacances scolaires, l'essentiel du temps de travail a été consacré au nettoyage approfondi des écoles et le ménage de l'Accueil de Loisirs a été maintenu dans les mêmes volumes d'interventions.

NOUVEAUX BÂTIMENTS : marché public 2022-2025

Le développement de la commune s'accompagne de la construction de nouveaux bâtiments permettant de proposer aux usagers de nouveaux services. Tout d'abord, la médiathèque, dont l'ouverture au public a dû être retardée compte tenu du contexte sanitaire. Ensuite, le complexe sportif, dont les travaux ont touché à leur fin au printemps 2021.

La prévision d'ouverture de ces locaux aux superficies importantes et nécessitant des techniques de nettoyage spécifiques, ainsi que la difficulté à intégrer cette nouvelle charge de travail dans les plannings en cours, a incité la collectivité à étudier l'externalisation de la prestation d'entretien.

MARCHÉ DE FOURNITURE DE PRODUITS ET MATÉRIEL D'ENTRETIEN

Fin 2020, un nouveau marché de fourniture des produits et matériel d'entretien a été lancé pour trois ans.
Les critères écologiques introduits à l'occasion du marché précédent ont été maintenus pour les lots relatifs au papier et aux produits. Outre le bénéfice pour la protection de l'environnement, cela permet de préserver la santé des agents et des usagers des locaux entretenus.

Le marché 2021-2023 a fait l'objet d'une attribution comme suit :
- lot 1, produits : Sodiscol pour un montant HT de 25.366,79 € ;
- lot 2, matériel : Subra Henry pour un montant HT de 11.347,09 € ;

- lot 3, sacs poubelles : Subra Henry pour un montant HT de 3.434,20 € ;
- lot 4, papier : Subra Henry pour un montant HT de 14.619,60 € ;
Le montant total hors taxes de ce marché s'élève donc à 54.767,68 €.

Le marché arrivant à terme le 31 décembre 2023, nous avons avec la responsable du service entretien et le responsable de la restauration construit un nouveau cahier des charges et l'appel d'offres a été lancé en octobre 2023.

TRANSPORTS SCOLAIRES

FRÉQUENTATION

Deux circuits ont été maintenus par la région Occitanie, pour prendre en charge les déplacements à destination des trois écoles :

- ✓ Année scolaire 2019-20 : 47 enfants pour la ligne S6320 et 37 enfants pour la ligne S6321 ;
- ✓ Année scolaire 2020-21 : 40 enfants pour la ligne S6320 et 36 enfants pour la ligne S6321.
- ✓ Année scolaire 2022-2023 :51 enfants pour la ligne S6320 et 49 enfants pour la ligne S6321

Transfert de compétences à la Région depuis 2022 :

- La gratuité ne dispense pas de l'inscription, elle permet notamment de dimensionner les services de transport à déployer dans les territoires. Les élèves doivent obligatoirement s'inscrire sur : **www.lio.laregion.fr. A compter du 1er août 2022, une participation forfaitaire exceptionnelle aux frais de transport scolaire pour inscription tardive de 25€ sera demandée aux familles.**

- L'inscription se fait automatiquement entre l'élève et le Service Régional des Mobilités – Haute-Garonne de la Région Occitanie et l'élève recevra désormais par courrier postal sa nouvelle carte de transport scolaire**. Nous n'avons donc plus de cartes de transport scolaire à distribuer aux administrés.**

SYNTHÈSE FINANCIÈRE

L'ensemble des dépenses a augmenté de 10.57 %. Elles concernent en majorité les denrées alimentaires, les fluides et surtout la masse salariale.

Concernant les recettes, elles ont augmenté de 3.26 %. L'augmentation des recettes s'expliquent par l'augmentation des fréquentations sur les temps extrascolaires, une revalorisation des temps extrascolaires par la CAF (Bonus territoire), une nouvelle subvention dans le cadre de la MSA et une augmentation des tarifs de 5%. Malgré ses aides, l'état des dépenses reste élevé.

Globalement, la synthèse financière 2023 des services scolaires et périscolaires montre une augmentation du reste à charge de la commune de 14.55 % par rapport à 2022 + 228 040.10€).

Pour l'animation nous avons deux postes à 24 heures pour l'année complète en plus par rapport à 2022 (création en septembre 2022), et création d'un poste à 30h en novembre 2023 pour Fondada. Se rajoutent à cela les renforts sur la pause méridienne et pour les enfants en situation de handicap pendant les vacances. Il y a eu également une réévaluation du point d'indice de 1.5% en juillet 2023.

L'inflation a eu un impact direct sur les denrées alimentaires (+38%) et les frais de transport (hausse du prix du carburant).

	DÉPENSES en €		RECETTES en €		RESTE À CHARGE
	Charges courantes	Personnel	Usagers	État et CAF	DE LA COMMUNE
Écoles	235 119,66 €	483 036,85 €		35 500,00 €	682 656,51 €
ALAE	73 498,53 €	785 047,36 €	257 914,71 €	221 753,28 €	378 877,90 €
ALSH	37 644,55 €	396 152,50 €	96 349,36 €	67 460,80 €	269 986,89 €
Restauration	321 750,95 €	353 998,50 €	202 772,65 €	9 000,00 €	463 976,80 €
TOTAL	668 013,69 €	2 018 235,21 €	557 036,72 €	333 714,08 €	1 795 498,10 €
	2 686 248,90 €		890 750,80 €		**1 795 498,10 €**